Déposé le <u>06.01.15</u>

15_POS_098

Postulat sur la biodiversité et des mayens mis en oeuvre par le canton ou, quand Vaud quittera-t-il la queue du peloton?

A lire certaines statistiques et informations nationales (office fédéral de la statistique 2011 et Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage 2012), on se rend compte que le canton de Vaud se trouve dans le trio de queue pour les moyens mis en oeuvre pour la protection de la nature et du paysage. En effet il ne consacre que 0,05% de ses dépenses à ces postes soit cinq fois moins que le canton de Genève ou presque trois fois moins que le canton de Berne, canton assez similaire. Pour le nombre d'ETP par surface de territoire il ne se trouve derrière lui que les cantons des Grisons et du Valais. Ces deux cantons avec beaucoup de montagnes nécessitent évidemment moins de moyens pour la protection de la nature, les projets y étant moins nombreux proportionellement au territoire.

Nous savons que dans ce type de statistiques tous les moyens mis en oeuvre ne sont peut-être pas forcément identifiés car pour les ETP parfois il peut y avoir des personnes qui sont engagées au contrat d'une durée déterminée et vont peut-être ne pas figurer dans la statistique. Si l'on prend les budgets 2012 à 2015 (depuis que la DGE existe sous l'UB 005) on ne voit pas d'ETP qui aient été mis pour la nature et le paysage et certes le montant «travailleurs temporaires» a passé de 567'000.- à 770'000.- soit env. 1,75 ETP. Toutefois la réalité ne doit pas être bien loin de ces statistiques 2011, le canton de Vaud met peu de moyens tant financiers que humains pour la protection de la nature et du paysage alors que ceux-ci, particulièrement avec cette pleine croissance économique qui a lieu depuis presque 10 ans, sont mis sous pression par de nombreux projets.

Au vu de ce benchmarking, je me demande si le Conseil d'Etat se donne vraiment les moyens pour arriver à réaliser ce qui est nécessaire pour le maintient de la biodiversité dans ce canton et les objectifs fixés par la Confédération pour 2020. Par exemple, le canton a-t-il les moyens de vérifier dans les très nombreux projets impactant sur la nature que les mesures de compensation demandées sont mises en oeuvre?

Dans l'interpellation du député R. Mahaim déposée lors de l'année mondiale de la biodiversité, à laquelle le Conseil d'Etat avait répondu fin 2011, le Conseil d'Etat disait «qu'il veillerait à ce que les services disposent des ressources et moyens suffisants dans le cadre du budget de fonctionnement pour atteindre les objectifs annoncés par la Confédération».

Il disait également «accorder un statut de protection cantonale aux quelques 400 biotopes et sites marécageux» et aussi «qu'il aurait un plan d'action de la Nature demain en 2012 pour préserver, restaurer et mettre en réseau ces objets. Il précisera en particulier les cibles à atteindre à l'horizon 2020, les moyens nécessaires et les responsabilités relatives incombant aux différents départements».

Au vu de sa situation biogéographique le canton a une importance particulière ce qui fait que d'être en queue de peloton est encore plus préoccupant.

Depuis la refonte des services au sein de la DGE en trois divisions, la division biodiversité a été crée au sein de la DIRNA et c'est avant tout elle qui est chargée des mesures pour défendre ou favoriser la biodiversité dans notre canton. Mais on sait aussi que la biodiversité n'a cour pas seulement dans cette division mais aussi dans celle des forêts et dans celle s'occupant des eaux.

La nouvelle période de Convention - programme va être mise sur pied cette année pour la période 2016-2019. On sait que la Confédération dans ce cadre peut financer entre autre des ETP, il paraît important que le Conseil d'Etat nous fasse un rapport et qu'il fasse des propositions pour que la canton sorte de cette queue du peloton le plus rapidement possible, l'arrivée n'étant plus trop éloignée puisque se situant en 2020. D'avance je l'en remercie.

La Tour-de-Peilz, le 6 janvier 2015

Olivier Epars

N. J.

Tensor en commission

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

	The state of the s	
Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis 🧷 🖰	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Cretegny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel / My M	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne S. Mwy Work
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Payot François	Schwab Claude /3.(1-5
🗡 Mahaim Raphaël 🍴	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude (Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meldem Martine	Renaud Michel	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent	Richard Claire	Vuarnoz Annick
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wüthrich Andreas Co. (MTRAM)
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Ćlaudine
Neirynck Jacques	Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric